

## FAITES CONNAISSANCE AVEC LE NOUVEAU PATRON. SERA-T-IL LE PORTRAIT TOUT CRACHÉ DE SON PRÉDÉCESSEUR?

Postes Canada a un nouveau PDG, M. Doug Ettinger. Il remplace M<sup>me</sup> Jessica McDonald, qui a occupé le poste de manière intérimaire et qui demeure présidente du conseil d'administration de Postes Canada. Le STTP a rencontré M. Ettinger pour la première fois la semaine dernière. Ils ont discuté d'un large éventail de questions, mais le nouveau patron n'a pris aucun engagement.

M. Ettinger veut améliorer les relations du travail à Postes Canada et soutient qu'il s'agit d'une de ses priorités. Ce discours, nous l'avons déjà entendu. M<sup>me</sup> McDonald avait exprimé en public le même genre de remarques conciliantes, ce qui ne l'avait pas empêchée de maintenir les mêmes politiques antisyndicales. M<sup>me</sup> McDonald aimait les beaux discours, mais, tout compte fait, elle n'était pas prête à régler la question de l'équité salariale pour les FFRS, ni à régler les problèmes urgents de santé et de sécurité, et ni à traiter les travailleurs et travailleuses avec respect.

La mauvaise foi a marqué le bref passage de M<sup>me</sup> McDonald au poste de PDG. Est-ce que se sera pareil pour M. Ettinger? Seul le temps le dira.

Les travailleuses et travailleurs des postes ne sont pas stupides, et ne se laisseront pas duper par des promesses creuses. Il faudra plus que de belles paroles pour régler les problèmes qui sévissent à Postes Canada : taux élevé d'accidents du travail, heures travaillées qui demeurent impayées (FFRS), itinéraires trop longs, surcharge de travail et heures supplémentaires.

Il est bien d'entendre M. Ettinger dire qu'il veut améliorer les relations avec le Syndicat. Nous aimerions être traités avec respect. Nous aimerions que nos problèmes soient pris au sérieux. Mais, en général, les beaux discours ne règlent pas les problèmes.

Notre message au nouveau PDG est simple : Postes Canada doit se rasseoir à la table de négociation et conclure des conventions collectives avec le STTP. Il n'y a rien dans la loi de retour au travail qui empêche les parties de négocier. Alors, qu'attendons-nous?

Nos droits ont été bafoués. On nous a imposés une loi anticonstitutionnelle, dont le processus d'arbitrage menace de nous imposer des conventions collectives. Nous serons ainsi privés du droit de voter sur nos propres conditions de travail. Si M. Ettinger a le moindre respect pour les travailleurs et travailleuses, il prendra des mesures pour éviter qu'une telle situation se produise.

Solidarité,



Mike Palecek  
Président national

2015-2019 Bulletin n° 521

/jyl sepb 225 /ab/scfp 1979